

Siège Social : 36000 Châteauroux

Adresse : 2 Place des Cigarières

Date de convocation : 1er mars 2024

Extrait des Délibérations du Conseil Syndical

Réunion du Mercredi 20 Mars 2024

L'an deux mil vingt quatre

Le 20 mars,

Le Conseil Syndical du Syndicat Départemental d'Énergies de l'Indre dûment convoqué, s'est réuni à 10h00 en session ordinaire, au SDEI, sous la présidence de Monsieur Jean Louis Camus Président.

Secrétaire de séance : M LION

Nombre de membres en exercice : 50

Votes exprimés : Pour : 36 / Contre : 0 / Abstention : 0

Étaient présents (30)

AUJEAN Bernard, BERTHOUMIEUX Pierre, CAMUS Jean-Louis, CHALMAIN Eric, CHENE Jean-Pierre, CHEZEAUX Jean-Louis, DAHURON Christian, DAUZIER Claude, DEJOLLAT Daniel, GLOMOT Pascal, GOURLAY Philippe, HUGON Jean-Yves, IMBERT Tony, JUDALET Patrick, LANGLOIS Gaston, LEMAIGRE Patrick, LION Michel, LUMET Thierry, MOREAU Jean-Michel, PERSONNE Jacques, RIOLET Guy, ROBIN Guy, ROUFFY Marc, SALADIN Michel, SECHERESSE Claudette, SEMION Michel, SLEDZ Jean, VIAUD Philippe, VIDAL Claude, WUNSCH Mylène.

Étaient absents (7)

DRUI Martial, GARGAUD Patrick, PIVOT Christophe, PRAULY Jean-Claude, RIES Fanny, TUAL Didier, YVERNAULT Philippe.

Étaient excusés et ont donné pouvoir (6)

AVEROUS Gil a donné pouvoir à CAMUS Jean-Louis
BALSAN Charles-Henri a donné pouvoir à LION Michel
DELYS Dominique a donné pouvoir à CHENE Jean-Pierre
GUESNARD Yves a donné pouvoir à PERSONNE Jacques
MAUBOIS Philippe a donné pouvoir à CHEZEAUX Jean-Louis
SAVY Philippe a donné pouvoir à LANGLOIS Gaston

Étaient excusés (7)

ALLARD Bernard, BRANCHOUX Gilles, CHARPENTIER Dominique, ELBAZ Xavier, FOISEL Michel, LAROCHE Laurent, PICOUT Laurent.

Objet : Approbation du tableau des effectifs

Monsieur le Président expose qu'il appartient à l'organe délibérant du Syndicat Départemental d'Energies de l'Indre de mettre à jour les effectifs des emplois permanents à temps complets nécessaires au fonctionnement des services.

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les cadres s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée,

Sur la proposition du Président le tableau des emplois du Syndicat Départemental d'Energies de l'Indre est le suivant :

Agents permanents stagiaires ou titulaires

Postes	Grades	Catégories	Nombres d'emplois
FILIERE ADMINISTRATIVE			
Directeur General des Services Emploi fonctionnel	Attaché	A	1
Adjointe au Directeur /agent du contrôle	Rédacteur Principal 1 ^{ère} classe	B	1
Rédacteur marches	Rédacteur Principal 1 ^{ère} classe	B	1 non pourvu
Instructeur Urbanisme	Rédacteur Principal 2 ^{ème} classe	B	1
Instructeur Urbanisme	Rédacteur	B	2
Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	C	2
Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	C	2 dont 1 Non pourvu
Adjoint administratif	Adjoint administratif	C	2
FILIERE TECHNIQUE			
	Ingénieur principal	A	1 Non pourvu
Directeur des opérations ER	Ingénieur	A	1
Directeur des Services Techniques	Technicien principal 1 ^{ère} classe	B	1
Chargé d'affaires travaux	Technicien principal 1 ^{ère} classe	B	1
Responsable service énergies	Technicien principal 2 ^{ème} classe	B	1
Service Energies	Technicien principal 2 ^{ème} classe	B	1
Responsable géomatique	Technicien principal 1 ^{ère} classe	B	1
Agents d'entretien	TNC	C	2 Non pourvu

Agents non titulaires ou en CDI

Postes	Nature de contrat	Catégories	Nombres d'emplois
Collaborateur de Cabinet	CDD	A	1 non pourvu
Ingénieur Projets	CDD	A	1
Géomaticien	CDD	B	1
Chargé de mission transition énergétique	CDD		1 non pourvu
Chargé d'affaires travaux	CDI	B	3
Chargé d'affaires études	CDI	B	1

Après en avoir délibéré, le conseil syndical décide à l'unanimité :

Article 1^{er} : D'approuver le tableau des effectifs du SDEI présenté ci-dessus.

Pour extrait conforme,

Le Président,



Jean-Louis CAMIUS

Secrétaire de Séance :

Michel LION

Accusé de réception en préfecture
036-200031987-20240320-03202426-DE
Date de télétransmission : 02/04/2024
Date de réception préfecture : 02/04/2024

